



Elena Varela López

Risque 15 ans de prison pour avoir tourné deux documentaires sur la répression des mouvements sociaux et la résistance du peuple mapuche au Chili

Dossier de presse sur le montage policier et judiciaire mis en œuvre contre la documentariste chilienne qui défend la démocratie et la mémoire historique

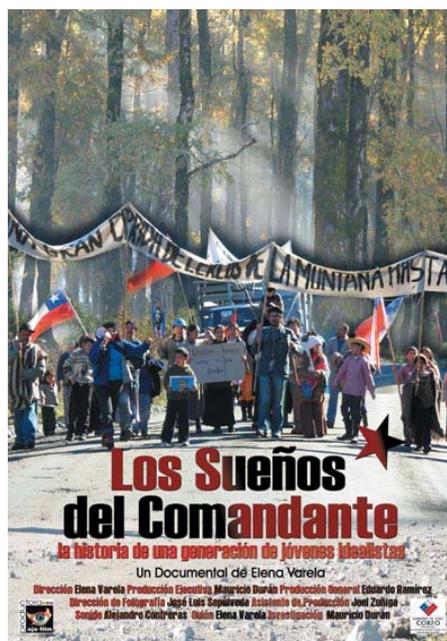
26 avril 2009

Qui est Elena Varela ?

- Elena est une artiste chilienne de 43 ans, musicienne, concertiste (master en musicologie de l'Université du Chili) et documentariste (Université Arcis), qui vit et travaille depuis plusieurs années dans le Sud du Chili où elle conduit des projets culturels.
- Avec d'autres artistes, journalistes et anthropologues, réunis au sein de la maison de production OJO FILMS, son objectif est de favoriser la recherche et la création audiovisuelles des peuples du Sud du Chili pour enrichir les imaginaires collectifs. Elle a réalisé les documentaires suivants : **Canal La Victoria** (1989), **Tribus urbanas** (1990) et **Miradas del Sur** (2004).
- En 2003, Elena fonde l'**Orchestre Symphonique d'Enfants** de la commune rurale de Panguipulli, qu'elle dirige pendant 3 ans. De cette expérience, elle tire le scénario du documentaire **El Pueblo de los niños**, sélectionné pour participer au Festival du Nouveau Cinéma Latino-Américain de La Havane en 2004. Le documentaire est achevé en 2008. (synopsis : <http://www.ojofilm.cl/orquesta.html>).
- Elena obtient l'appui du Fond de Financement du Cinéma audiovisuel de Corfo pour réaliser deux nouveaux documentaires **Newen Mapu Che - L'histoire d'un conflit** (2005) et **Los Sueños del Comandante** (2006).



Synopsis Interpellée par l'assassinat du jeune Alex Lemun survenu lors d'une récupération de terres usurpées, Elena décide d'enquêter sur les raisons du conflit territorial qui oppose des Mapuche à l'Etat chilien. À travers des entretiens avec un dirigeant clandestin mapuche, le documentaire retrace les racines et les facettes de ce conflit, lié à la croissance de l'industrie forestière, au cours des 30 dernières années, et permet d'en comprendre les enjeux culturels et sociaux pour les Mapuche.



Synopsis Neltume est un village du Sud du Chili connu pour son histoire sociale et le lourd tribut payé à la dictature militaire en disparitions et assassinats politiques. Le documentaire tente de retrouver et faire parler les témoins de cette époque, engagés dans la lutte révolutionnaire et la résistance à l'oppression. Mais cela n'apparaît pas facile quand les acteurs d'hier ne veulent pas se souvenir, ont peur d'être enregistrés au cas où la dictature se répéterait.

- Le 07 mai 2008, alors qu'elle achève les dernières prises de vues de ses deux documentaires, Elena Varela est arrêtée par la police et incarcérée à la prison de Haute Sécurité de Rancagua. D'autres personnes sont arrêtées avec elle. Lors de son arrestation, tout son matériel filmographique de travail est confisqué et notamment 300 cassettes vidéo comportant de nombreux entretiens de dirigeants, de prisonniers politiques mapuche et de membres des communautés victimes de la répression. Elle subit diverses menaces et pressions psychologiques dans le but de lui faire reconnaître des personnes qu'elle n'avait jamais vues.

Pourquoi Elena a-t-elle été arrêtée?

La raison officielle : des délits de droits de commun.

- Elena est inculpée en qualité d'auteur du délit d'association illicite de malfaiteur et de complicité de vol dans le but d'obtenir des fonds destinés à financer des activités terroristes. Elle a comparu au tribunal de Rancagua le 17 mars dernier.
- Les principales preuves à l'appui de cette thèse sont des accusations faites par un témoin « sans visage » (identité occultée) dont la véracité est mise en cause.

La réalité : le procès établi contre Elena Varela est un montage grossier pour saisir ses deux documentaires presque achevés afin d'empêcher leur sortie et diffusion publique et de persécuter les Mapuche et les survivants à la dictature qui ont osé témoigner dans ces documentaires.

- Elena est coupable d'avoir eu l'audace de réaliser ces documentaires sur deux sujets tabous historiques au Chili : la résistance populaire à la dictature dans les années 1980 et la résistance des communautés Mapuche à l'usurpation de leurs terres par les compagnies privées forestières.
- Après les premiers mois d'enquête menée exclusivement à charge contre Elena par le Procureur, celle-ci déclare :

*« Maintenant je comprends comment tout ce scénario a été imaginé par la police, il s'agit d'une persécution mise en place depuis quatre ans. Les perquisitions à mon domicile n'ont rien donné. La seule chose que la police peut me dire c'est que j'étais, en 2004, la compagne d'un homme que je connaissais comme journaliste argentin sous le nom de Leonardo Civitarese [inculpé de délits de droit commun] et qui, selon eux s'appelle Juan Moreno, de nationalité chilienne. Tout le reste n'est que montage né de la collusion du secteur privé avec le gouvernement, un jeu de massacre contre la gauche, une toile tissée par l'Agence Nationale d'Intelligence (ANI) autour de moi, pendant plusieurs années, pour récupérer toutes les informations que je collectais pour les documentaires **Newen Mapu Che** et **Sueños del Comandante**, sur des résistants Mapuche en conflit avec les compagnies forestières et sur des survivants de la répression sous Pinochet. Finalement, le montage des services secrets, digne de l'époque de Pinochet, a convaincu la police et le procureur qui sont persuadés que nous ne sommes pas cinéastes mais une cellule de guérilla. C'est pour cela que des centaines de policiers ont été déployés pour mon arrestation, certains d'entre eux déguisés en ouvriers ! **Mais le but est atteint : tout mon matériel audiovisuel a été saisi** ».*

Que risque Elena?

Les préjudices déjà subis :

- La perte des deux documentaires, qui ont été saisis ;
- 3 mois, de mai à août 2008, de détention préventive ;
- 7 mois de liberté surveillée, avec assignation à résidence ;
- La ruine en frais de justice ;
- Les répercussions psychologiques pour elle, sa fille de 16 ans et sa famille.

Les risques à venir :

Quinze ans de prison requis par le Procureur de la République.

Une nouvelle réclusion. Une audience est programmée pour le 29 avril prochain. Le Tribunal devra se prononcer sur la date du jugement et des éventuelles mesures de précaution de la part du Tribunal, dont un nouvel emprisonnement.

Qui défend Elena?

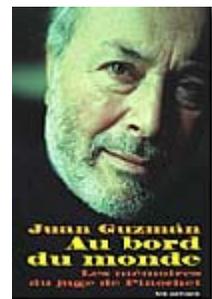
Le premier avocat d'Elena est Juan Guzman, qui a été le juge d'instruction des nombreuses plaintes déposées contre Pinochet, entre 1998 et 2005, date de sa retraite de la magistrature. Au cours de ces six années, Juan Guzman a notamment enquêté sur une centaine de demandes de mise en examen contre le dictateur et notamment sur les procédures suivantes : La Moneda, Conferencia, la Caravane de la mort, Villa Grimaldi, Colonia Dignidad, Opération Condor, Opération Colombo...

Dans le cadre de ces procédures, l'instruction a permis la levée de l'immunité et la mise en accusation du Général Pinochet par la Cour Suprême du Chili (août 2004) qui n'a finalement pas été condamné.

Après avoir rédigé ses mémoires (« Au bord du monde », « Les Mémoires du juge de Pinochet ». Editions Les Arènes, 2005), Juan Guzman rejoint le Barreau et choisit à plusieurs reprises d'être l'avocat de dirigeants de communautés Mapuche.

C'est ainsi qu'il est devenu l'avocat d'Elena Varela.

Lorsqu'Elena a appris récemment la confirmation de son inculpation par le juge d'instruction, elle a choisi deux autres avocats qui assistent M. Guzman : le premier, Jaime Madariaga de la Barra, avocat pénaliste qui a participé entre 2001 et 2005 à la défense des membres et ex-membres de la Coordinadora Arauco Malleco - jugés pour les délits d'« association illicite terroriste », « menace terroriste » et « incendie terroriste » - et a dénoncé la violation du droit à un juste procès pour ses protégés devant la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme. Le second, Hiram Villagra, avocat défenseur des victimes des violations des Droits de l'Homme au Chili durant la dictature militaire.



Etat de la démocratie au Chili et droits du peuple mapuche

Le montage « policier-judiciaire » se fabrique selon les besoins de la politique de l'État. Cette politique d'État se fait en fonction de ses gouvernements dits démocratiques, obéissant fidèlement aux intérêts des multinationales, aux traités multi ou bilatéraux et au dénommé progrès « non soutenable » qui détruit la vie des peuples originaires, de leurs cultures et de leur environnement.

« ... les droits indigènes en territoire mapuche continuent à être bafoués. En témoignent les geôles du sud du pays qui comptent une trentaine de prisonniers politiques mapuche. Alors qu'un récent procès concluait à l'innocence d'un dirigeant accusé de l'incendie d'une propriété dont il revendiquait le territoire, des arrestations pour d'autres affaires ont affecté des militants et des membres de communautés. Le résultat de certains procès a été plus contrasté : des peines avec sursis alors que les procureurs demandaient la fermeté ; ou encore l'acquittement d'une partie des accusés et la condamnation d'autres qui bénéficiaient des mêmes preuves établissant leur innocence. Parmi la longue liste des prisonniers politiques mapuche, une quinzaine de personnes sont déjà condamnées à des peines allant de 5 à 10 années de prison, avec application de la loi antiterroriste ou commune, lors de procès dont l'équité a été questionnée. Le reste des prisonniers est en attente de procès, il est probable que la plupart soient acquittés après avoir passé plusieurs mois en prison préventive ou qu'ils soient finalement condamnés pour des broutilles, comme cela a été le cas de nombreuses personnes jusqu'à maintenant. » (*)

En cette fin avril 2009, il y a au Chili 48 militants mapuche détenus, 17 en liberté conditionnelle en attente de procès, trois réfugiés mapuche : Pascual Alejandro Pichun est réfugié en Argentine depuis 2005, Pedro Vivanco Rebolledo, dirigeant pehuenche de la communauté TrapaTrapa-Butalelbum a demandé au mois d'août 2008 l'asile politique en Argentine en raison de la « persécution ethnique » dont il était victime au Chili, et Relmutray Cadin Calfunao, fille de Juana Calfunao, est réfugiée à Genève en Suisse depuis octobre 2008 avec sa tante Flor Calfunao qui dispose de l'asile territorial.

Par ailleurs, deux jeunes étudiants en anthropologie, Jonathan Vega Gajardo et Fénix Delgado Ahumada, accusés d'avoir lancé des cocktails Molotov en direction d'un véhicule de police, sont en liberté conditionnelle après avoir été condamnés à 9 mois de prison préventive

(*) voir site du Réseau d'information et de Solidarité avec le peuple mapuche (<http://mapuche.free.fr>)

Qui soutient Elena ?

AU CHILI

27/05/08 - Appel de dénonciation du Programa de Libertad de Expresión del Instituto de la Comunicación e Imagen de la Universidad de Chile soutenu par de nombreux écrivains et journalistes chiliens : José Miguel Varas, Premio Nacional de Literatura, Faride Zerán, Premio Nacional de Periodismo, Juan Pablo Cárdenas, Premio Nacional de Periodismo, Víctor Hugo de la Fuente, periodista. Director Le Monde Diplomatique – Chile, Perla Wilson, periodista. Directora Radio Tierra.

http://www.libertaddeexpresion.uchile.cl/declaracion_detencion_elena_varela.html

30/05/08 – « Documental y Democracia », déclaration de Patricio Guzman, cinéaste chilien.

<http://libertadaelena.blogspot.com/2008/05/documental-y-democracia-por-patricio.html>



02/07/08 – « Référé-urgence » adressé à la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme à Washington par le Centro Derechos Humanos Universidad Diego Portales
http://www.icei.uchile.cl/libertaddeexpresion/documentos/Elena_Varela_a_la_CIDH.pdf

14/07/08 – Requête d'un Collectif de cinéastes, artistes et intellectuels chiliens pour demander à la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme à Washington des mesures de protection pour Mme Elena Varela http://www.icei.uchile.cl/libertaddeexpresion/apoyo_medida_casovarela.html

13/03/08 A l'occasion de l'audience de préparation de son procès, une manifestation pour la liberté d'Elena est organisée devant le tribunal de Garantie de Rancagua par son comité de soutien

22/03/08 Un concert destiné à soutenir la défense d'Elena Varela est organisé au Galpon Victor Jara, à Santiago.

08/04/08 Elena Varela donne son témoignage à James Anaya, rapporteur spécial sur la situation de droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones à l'ONU en visite au Chili.

EN ARGENTINE

Depuis le début de l'affaire, l'association de documentaristes argentins DOCA s'est fortement mobilisée pour soutenir Elena Varela (<http://www.docacine.com.ar/>). Elle a été l'invitée d'honneur de leur deuxième Festival de Film Documentaire, en octobre 2008 à Buenos Aires. LA DOCA a réalisé diverses manifestations de soutien devant l'ambassade et sur la place publique au cours de l'année 2009.

AU COSTA RICA

31/07/08 – Déclaration du IIe Congrès Latino-Américain d'Anthropologie à San José du Costa Rica
<http://www.ala-net.org/declaracionIICongreso.pdf>

EN EUROPE

20/05/08 – Appel du Comité du Comité de Soutien à la Lutte du Peuple Mapuche et des Caraïbes : Association des Réfugiés Latino-Américains et des Caraïbes, Centre Culturel Chili - Bruxelles, Collectif Contre l'Impunité, Collectif Rodriguista, Comité Belgo-Mapuche (Bruxelles, Belgique).

06/06/08 – Lettre de Reporters Sans Frontières (Paris, France) à Mme Bachelet, présidente du Chili.
http://www.rsf.org/article.php3?id_article=27350

18/07/08 – Lettre du Comité Mapuche-Belgique à M. Juan Salazar, ambassadeur du Chili en Belgique (Bruxelles), <http://kapma.over-blog.com/article-22274904.html>

12/08/08 – Lettre requête de l'association Terre et Liberté pour Arauco à Mme Bachelet et une à Mme Maria Pilar Armanet, ambassadrice du Chili en France.

13/08/08 – Lettre du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) à Mme Bachelet (France).

Appel à une Action urgente d'Amnesty international
<http://www.amnesty.org/fr/library/asset/AMR22/001/2008/fr/4d7a787b-32c9-11dd-863f-e9cd398f74da/amr220012008fra.html>

20/09/08 – Appel de six organisations à Paris pour la libération d'Elena Varela (Comité de Solidarité avec les Indiens des Amériques, info@csia-nitassinan.org, Collectif pour les Droits de l'Homme au Chili, France ddh_chili_fr@hotmail.com, MRAP www.mrap.fr, Association Pueblo, Réseau d'Information et de Soutien au Peuple Mapuche, <http://mapuche.free.fr>, Terre et Liberté pour Arauco, libertadarauco@gmail.com,

18/03/09 – Déclaration du Comité Memoria y Justicia de Genève (Suisse)
libertadaelenavarela.blogspot.com/2009/03/carta-desde-ginebra-enviado-por-el.html

23/03/09 – Lettres de l'association Terre et Liberté pour Arauco (France) au Procureur Servando Pérez Ojeda à Rancagua, au Procureur National Sabas Chahuan Sarras ainsi qu'à différents ministres chiliens (Intérieur, de la Justice, des Relations Extérieures, de la Culture et des Arts).

Nombreux articles de la Red de Comunicadores Independientes <http://periodismosanador.blogspot.com>
ainsi que dans le site: <http://mapuche.free.fr>

Pour plus d'informations sur la situation d'Elena Varela et du procès qui commence le 29 avril au tribunal de Rancagua, consulter <http://elena.varela.free.fr> (français) et <http://www.libertadaelenavarela.blogspot.com> (espagnol et plus complet)

Contacts : Terre et Liberté pour Arauco
libertadarauco@gmail.com
Tél. : +33 1 49 12 90 09